

# ***Les jardiniers de Marcq-en-Baroeul***

[contact@jardiniers-de-marcq-en-baroeul.fr](mailto:contact@jardiniers-de-marcq-en-baroeul.fr)

## **Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle**

**Réunion du 26 Janvier 2019**

<b>Rédaction/Véronique BONNIER</b>	<b>Destinataires :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• les adhérents</li><li>• les services de la mairie</li><li>• les membres du bureau</li></ul>
<b>Validation/Marc WYNDAELE</b>	

Ce document constitue le compte-rendu de l'assemblée générale annuelle des adhérents de l'association des jardiniers de Marcq-en-Baroeul qui a eu lieu le 26 janvier 2019 à la salle des aviateurs parc du Petit Prince

La réunion a débuté à 14H00.

## 1 PARTICIPANTS

étaient présents à cette réunion :

### Fort

Mr Behi (n°1)  
Mme Chombart (n°5)  
Mr Goetgheluck (n°6)  
Mr Hochart (n°7)  
Mme Bonnier (n°9)  
Mme Stoppe (n°11)  
Mr Gombert (n°15)  
Mr Wyndaele (n°17)  
Mr Diop (n°12)

### Clémenceau

Mr Catakli (n°4)  
Mr Kabakci(n°6)  
Mme Andrieux (n°9/10)  
Mr Ozkan (n°14)  
Mr Vieira (n°15)  
Mme Martin (n°7/8)

### Saint- Saëns

Mr Ruano (n°1)  
Mr Boudhan (n°2)  
Mr Fralonardo(n°4)  
Mr Blondeau (n°9 /10/11)  
Mme Delaeter (n°15)  
Mme Levrier (n°17)  
Mme Louchet (n°19)  
Mme De Rose (n°20)  
Mme Druant (n°22)

### Chemin Pierre Clément

Mr Mignon Bahouli (n°1)  
Mme Trombert (n°6)  
Mme Oboeuf-Newman (n°7)  
Mme Bertholon (n°9)  
Mr Carchon (n°10)  
Mme Dereux (n°12)  
Mr Dereux (n°13)  
Mr Goze-Blandin (n°17)  
Mr Ayrault (n°19)  
Mr Lagier-Deforge (n°24)  
Mr El louzati (n°26)

Mme Deforge (n°28)  
Mr Vermelle (n°30)  
Mr Mohammed (n°38)  
Mr Lacote (n°39)  
Mr Antunes (n°46)  
Mr Bouahiaoui (n°47)  
Mr Stoeux (n°48)  
Mr Deffontaines (n°49)  
Mr Leonard (n°51)  
Mr Debethune-Sobaco (n°52)  
Mr Rosmer (n°53)

Mme Tahon (n°56)  
Mme Tajaount (n°59)  
Mr Leunens (n°60)  
Mr Locoge (n°61)  
Mr Scharaier (n°62)  
Mr Rigot (n°63)  
Mr Rancier (n°64)  
Mr Randazzo (n°71)

## Jardins de l'hirondelle

Mr Picavet (n°1)  
Mme Hautcolas (n°2)  
Mme Six (n°6)  
Mme Six (n°8)  
Mr Burette (n°10)

Mme Richez (n°21)  
Mr Ben Saad (n°22)  
Mr Boudhan (n°23)  
Mme Trenchant (n°26)  
Mme Allaoua –Bonneau (n°29)  
Mr Delayen (n°36)

Mme Lehembre (n°52)  
Mr Galasso (n°53)  
Mr Lesaffre (n°59)  
Mme Apller (n°60)  
Mme Marchand (n°61)  
Mr Vermaut (n°66)  
Mr Akkouh (n°71)

Mme Cailliau (n°15)  
Mme Dollo (n°17)  
Mr Wissocq (n°18)  
Mr Ahallal (n°19)  
Mr Ibn (n°20)  
Mme Ben Hassan Saidi (n°74)  
Mme Leger (n°77)  
Mr Kretzschmar (n°78)  
Mme Vanderstraeten (n°79)  
Mme Deberdt (n°84)

Mme Metivier (n°42)  
Mr Basseux (n°46)  
Mr Al Kadiri (n°48)

**Procurations :**  
(voir annexes ).

## 2 PRESENTATIONS

### ➤ des membres du comité

- Mr Wyndaele (président)
- Mme Trombert (vice-présidente)
- Mme Martin (vice-présidente)
- Mr Blondeau (trésorier)
- Mme Bonnier (secrétaire)
- Mr. Fralonardo (membre actif)
- Mr Vieira (membre actif)
- Mme Hautcolas (membre actif)

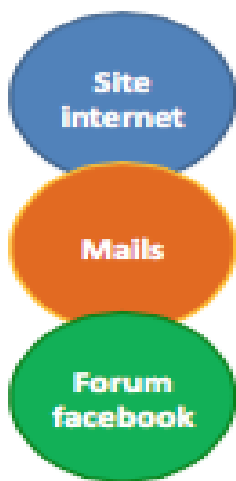
étaient excusés :

- Mr Jean-Claude Delmotte (membre actif)
- Mr Benali Bahri (membre actif)

### ➤ des jardiniers des cinq sites à mains levées

➤ du site internet par Cédric

## Nos outils de communication Internet



[WWW.JARDINIERS-DE-MARCQ-EN-BAROEUL.FR](http://WWW.JARDINIERS-DE-MARCQ-EN-BAROEUL.FR)

[contact@jardiniers-de-marcq-en-baroeul.fr](mailto:contact@jardiniers-de-marcq-en-baroeul.fr)

[tresorier@jardiniers-de-marcq-en-baroeul.fr](mailto:tresorier@jardiniers-de-marcq-en-baroeul.fr)

- ❖ disposer d'un compte Facebook.com
- ❖ rechercher le groupe « Association des jardiniers de Marcq-en-Barœul »
- ❖ demander l'accès au groupe privé (préciser votre identité)

[contact@jardiniers-de-marcq-en-baroeul.fr](mailto:contact@jardiniers-de-marcq-en-baroeul.fr)

Rappel aux jardiniers la possibilité de nous contacter sur le site avec indications coordonnées du président et celles de la Mairie

Pour la trésorerie / [tresorier@jardiniers-de-marcq-en-baroeul.fr](mailto:tresorier@jardiniers-de-marcq-en-baroeul.fr)

- Rappel forum Facebook animé par Didier

Rapport des analyses des sols réalisé par un bureau d'étude mandaté par la mairie mis en ligne sur le site internet.

En toute transparence, il pourra être consulté par les jardiniers.

### 3 INTERVENTIONS

#### **A) Intervention du président de l'association concernant la MASE : La Gerlotte**

Maison d'accueil spécialisé pour personnes adultes handicapées  
Cette structure aurait besoin d'aide et de conseils de jardiniers pour animer des ateliers de demi-journées pour les résidents dans le but de leur faire découvrir le jardinage et de ne pas les mettre à l'écart de notre société

↳ appel aux bénévoles, les personnes intéressées devront laisser leurs coordonnées à Marc.

#### **B) Intervention de Lucie : photographe**

- fait partie d'un collectif de photographes
- a obtenu l'accord de la mairie et de l'association
- présente son projet photos en argentique
- souhaiterait faire des photos des cinq sites

↳ à la clé : exposition photos à la Corderie

**Le droit à l'image sera respecté**

### 4 RAPPORT MORAL

#### **A) Intervention du Président de l'association**

Cette année 2018 a été marquée par un nouvel élargissement de notre association .  
Avec la création des jardins de l'hirondelle situés aux hautes loges, notre association a franchi le cap des 200 adhérents. Bienvenue donc aux nouveaux jardiniers qui découvrent le travail de la terre et le plaisir des récoltes. Cette année, nous avons connu une situation climatique originale.  
Après un printemps pluvieux, l'été a été très sec et la prolongation de l'été nous a permis de récolter des légumes plus tardivement que d'habitude. D'ailleurs, ceux qui n'ont pas arrosé leurs pieds de tomates ont pu goûter des fruits particulièrement parfumés.  
Dans l'activité de notre association, je relève quelques travaux effectués sur les sites

#### **Aux jardins de l'hirondelle**

- équipement des abris de jardin
- plusieurs opérations de nettoyage ...
- Installation de cuves de réserve d'eau pour bienôt

#### **Rue du Fort**

- installation de grillage qui a empêché de transformer le jardin en garde manger pour lapins

- étalement de 15 tonnes de graviers
- une opération de dératisation

### **Chemin Pierre Clément**

- installation de cuves de réserve d'eau
- plusieurs opérations de nettoyage

### **Clémenceau**

- le nettoyage du « compost » transformé en décharge
- réparation de la cuve de réserve d'eau

### **Saint-Saëns**

- nettoyage de l'abri de jardin

Notre association a proposé plusieurs activités

- ✓ Nous avons participé aux échanges de plants et graines organisés par la médiathèque :

Ce fût les 17 mars et 17 Novembre

- ✓ La visite d'un jardin à Roubaix exploité en permaculture. Nous sommes revenus de cette rencontre un peu perplexes...
- ✓ La visite du lycée horticole de Lomme
- ✓ La sortie champignons du 22 septembre qui a eu un grand succès. Malgré la sécheresse, nous sommes revenus avec de quoi faire une omelette forestière
- ✓ Nous avons organisé un troc-plants le 5 Mai sur le site Pierre Clément et un barbecue le 2 Juin qui a été particulièrement agréable.

Pour finir, je tiens à évoquer ***nos relations avec la mairie***

Je rappelle que c'est elle qui attribue les parcelles puis nous laisse gérer notre activité.

Nous avons d'ailleurs signé une convention en ce sens. Mais la mairie ne nous abandonne pas preuve en est :

- la subvention de 500 euros
- la mise à disposition de bennes
- plusieurs réparations : robinets, serrures
- l'analyse des sols de pierre Clément et des jardins de l'hirondelle.

## **5 RAPPELS AU REGLEMENT**

### **A) Intervention de la vice-présidente sur le vivre ensemble**

Beaucoup d'entre vous, oralement, ou dans leur courrier de renouvellement de parcelle, nous ont fait part du plaisir qu'ils avaient à travailler et à échanger avec les autres jardiniers sur les différents sites. Il nous paraît effectivement essentiel que la notion de plaisir soit au cœur de notre pratique, même s'il

arrive qu'il y ait parfois des déconvenues qui nous amènent à râler ou à nous sentir frustrés : légumes malades, attaqués par des parasites, des rongeurs ou des oiseaux, arrosoirs rassemblés à l'autre bout du site, ou encore ce légume qu'on regardait grossir tous les jours avec gourmandise, en attendant avec impatience le moment pour le cueillir, et qui finalement disparaît...

Ces moments, nous les avons tous vécus. Lorsque cela arrive, il est important de ne pas nous décourager ou nous laisser submerger par la colère. Nous devons nous rappeler qu'avoir des parcelles à cultiver, c'est une chance. C'est l'occasion pour la plupart d'entre nous de lâcher prise, d'oublier nos tracasseries quotidiennes. Alors profitons-en pleinement en gardant en tête tous les aspects positifs et ce qu'on cherche à construire/des lieux où il fait bon vivre ensemble, où l'intérêt collectif prime sur l'individuel. Les jardins doivent être un lieu où l'on se sent bien, où l'on aime venir, et où les valeurs de respect, de partage et d'entraide sont centrales. Le respect d'autrui passe par l'application du règlement par chacun d'entre nous. Ce règlement est consultable sur le site internet de l'association. Il permet de vivre en bonne intelligence avec les autres membres de la communauté et de maintenir la cohésion, en évitant au maximum les mésententes et les tensions qui gâcheraient une partie du plaisir que l'on a à venir au potager. Il permet aussi de maintenir une bonne entente avec la mairie qui nous met à disposition les sites ? à la condition des respecter un certain nombre de règles, comme l'absence de limites physiques entre les parcelles, ou le fait de ne rien laisser traîner sur les parcelles, en rangeant outils ou chaises dans les cabanes

Pour ce qui est des règles du vivre ensemble, nous souhaitons insister sur quelques points :

Les poubelles : il est aussi facile de les sortir que de les remplir. Les dates sont affichées. Tout le monde doit se sentir concerné. De même, il est important de trier ses déchets, et de ne pas créer de décharge sauvage. Les serres doivent être absolument démontées en hiver. Lors de leur installation, respectez les distances réglementaires avec vos voisins. Les vélos et trottinettes, leur utilisation est proscrite, pour les adultes et les enfants. La dératisation, la mairie intervient tous les ans. Il est très important de ne pas mettre en danger les enfants qui pourraient ramasser du blé empoisonné. Il est évident que les enfants ne doivent pas aller sur d'autres parcelles que celles de leurs parents, mais l'on n'est jamais trop prudent. Nous pourrions sur demande fournir des pièges, et un panneau devra alors être posé en cas d'utilisation. Les parties communes, elles ne doivent pas être privatisées, et doivent être entretenues par tous. Les vols, dès lors qu'ils seront attestés, pourront entraîner l'exclusion. Je terminerai en mettant particulièrement à l'honneur tous ceux qui parmi vous oeuvrent pour le bien commun, en donnant de leur temps pour l'ensemble de la communauté, par exemple en désherbant les parties communes, en prenant soin de penser à sortir les poubelles, de vérifier que les cabanes sont fermées et les accès au site verrouillés.

## 6 QUESTIONS / REPONSES DES JARDINIERS

### Chemin Pierre Clément :

***Peut on ramasser les fruits rouges sur les arbres des parties communes ?***

- ↪ si c'est une personne qui n'œuvre pas pour la communauté / NON
- ↪ On ne peut pas privatiser les parties communes

***Peut on mettre en place des toilettes chimiques ?***

- ↪ Coût de location trop élevé / NON

## 7 INTERVENTION DE MME GOUBE (adjointe à l'environnement)

S'excuse de son retard et des absences de Mr le Maire et de Mr Martin

Questions / réponses qui relèvent de la Ville

### **chemin Pierre Clément**

#### **les caméras :**

- ↪ Peut on installer des caméras comme moyen de prouver le vol ?
  
- ↪ possibilités techniques (la fibre passe à proximité).mais il faut une autorisation de la préfecture (Un certain nombre y est déjà soumis) On ne peut pas complètement mailler la commune sous vidéo-protection. Il faut laisser des zones blanches.  
Il faut un certain nombre de faits significatifs pour leur installation qui est extrêmement réglementée.
  
- ↪ et pour la pose de caméra à titre individuel sur sa parcelle ?  
  
D'après Mme Goube / NON car la parcelle est louée .Le jardinier n'est que locataire. Toutefois, elle va se renseigner, car elle ne peut pas donner de réponse spontanée. . Elle répondra plus tard à l'association.
  
- ↪ le droit à l'image ne s'exerce que par la personne représentée

#### ***Prestataires extérieurs à la banque qui se garent sur les parkings :***

- ↪ domaine public / parkings publics
- ↪ des zones bleues ne peuvent pas être mises partout. Il faut une bonne entente entre riverains et jardiniers.

#### ***pour limiter la vitesse :***

- ↪ demande des jardiniers de mise en place de Berlinois, panneaux de limitation de vitesse, zones apaisées car personne ne respecte les 20 km /h
- ↪ solutions de Mme Goube : radars pédagogiques puis second temps radars de verbalisation

#### ***haies côté SNCF :***

La SNCF a elagué de manière assez sauvage les haies et de façon intempestive à la fin de l'été .La mairie avait mis à disposition une benne pour que les jardiniers puissent évacuer les branchages tombés sur leur parcelle.La mairie va envoyer un courrier à la SNCF pour que la prochaine fois , ils fassent autrement

### **les jardins de l'hirondelle**

#### **vitesse :**



face aux automobilistes qui roulent trop vite .Peut on mettre des ralentisseurs , des passages piétons ?

- ↵ Là où est installée la porte, il existe déjà un passage piétons à 50 m avec trottoir .
- ↵ Tout ce qui est voirie appartient à la MEL
- ↵ zone 30 , aménagement particulier doit répondre à des normes très précises, relève du domaine de la MEL (d'après Mme Goube ce serait trop onéreux et cela devrait répondre à un plan pluriannuel des voiries)
- ↵ une demande sera faite auprès de Mr Chastan Alain (adjoint à la sécurité) pour une mise en place de radar pédagogique ayant pour but des contrôles de vitesse
- ↵ mise en place d'un panneau spécifique de signalisation ?
- ↵ tout ce qui est signalisation doit répondre à des normes très précises .Mme Goube verra ce qu'elle peut faire

#### ***Demande de plantation d'arbre dans les parties communes :***

- ↵ le règlement intérieur l'interdit

#### ***Demande d'espace aménagé pour les enfants des jardiniers :***

- ↵ il y a un banc sous le carport. Mme Goube rappelle , il ne faut pas que l'esprit « culture » soit oublié
- ↵ les enfants doivent être sous la surveillance des parents et des grands parents :  
« les uns risquent de déranger les autres »

#### ***Demande de terrain de culture supplémentaire pour les enfants***

- ↵ Les parents doivent garder leurs enfants sur leur parcelle. Il y a déjà trop de demandes en attente en mairie pour obtenir une parcelle
- Marc partage l'avis de Mme Goube

#### ***Projet de plantation d'arbustes le long du chemin du halage***

- ↵ Il était question de plantations de charmilles par la mairie mais le projet n'est plus d'actualité
- ↵ Il n'existe actuellement aucune gêne ni des jardiniers ni des promeneurs le long de la marque

#### **Camille Saint Saëns**

envahissement de mauvaises herbes qui appartiennent au terrain de la copropriété limitrophe au site

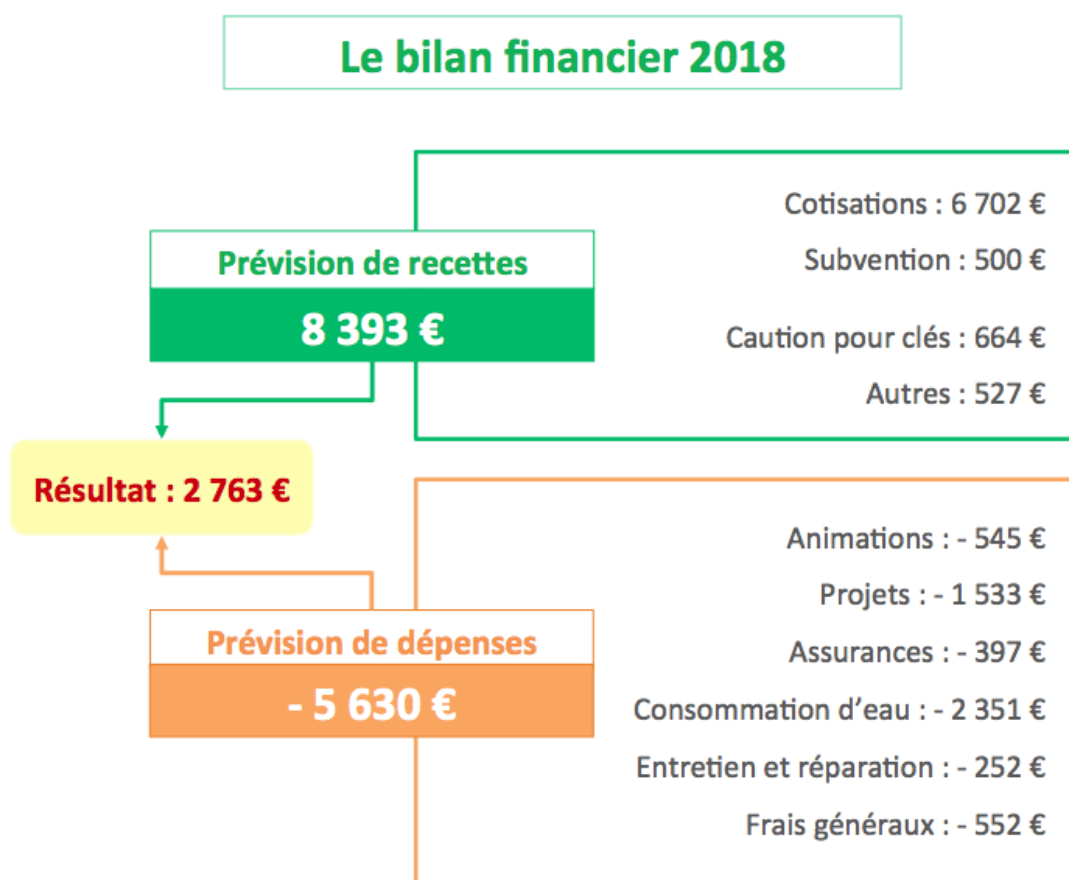
- ↵ demande sera faite par l'association pour constat au syndic

#### **Pour l'ensemble des cinq sites**

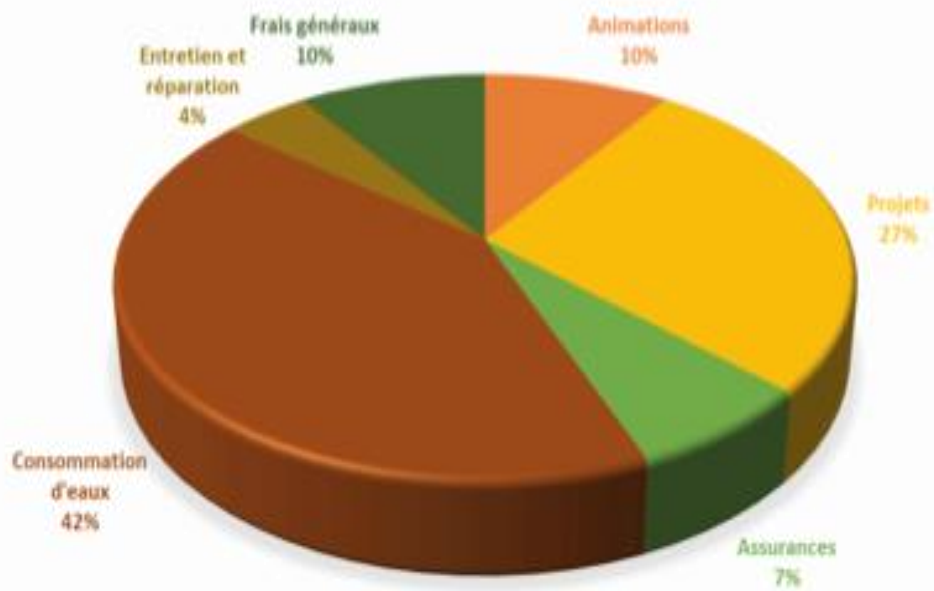
- ↵ les chiens doivent être tenus en laisse
- ↵ des bennes de compost seront mises à disposition comme chaque année par la mairie

## 8 BILAN FINANCIER

- **Rapport financier** présenté par Cédric ( cf le bilan 2018 et les projets 2019)



## Le bilan financier 2018



## Le bilan financier 2018

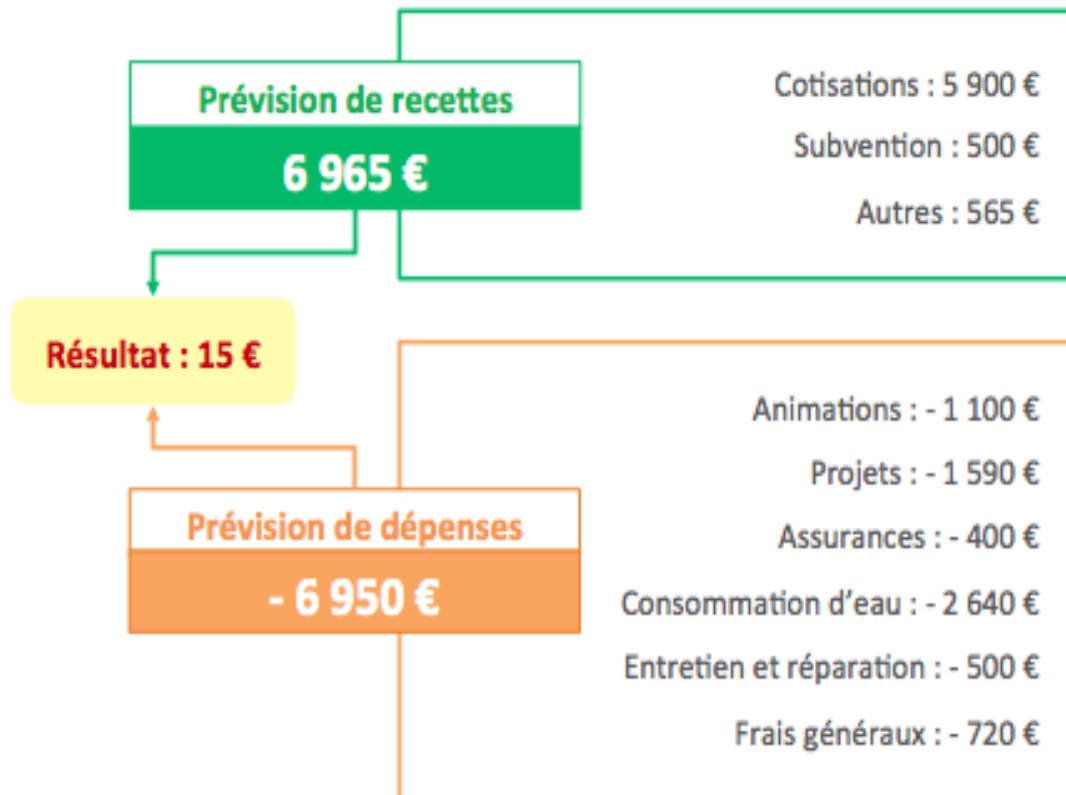
Solde de trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier 2018 : 1 620 €

Résultat de l'année 2018 : + 2763 €

Solde de trésorerie au 31 décembre 2018 : 4 383 €



## Le budget prévisionnel 2019



➤ **Rappels sur budget 2018**

- revenus exceptionnelles liées à l'ouverture des jardins de l'hirondelle (collecte des droits d'entrée et des cautions pour les clés)
- augmentation de la subvention de la Mairie (+ 200 euros)
- la consommation d'eau reste le coût le plus important de nos dépenses (47% du budget On peut le réduire en faisant attention ?il est important que tous les jardiniers soient sensibilisés aux bonnes pratiques visant à économiser l'eau (binage, paillis, arrosage le soir ou très tôt le matin) et soient vigilants sur la consommation de l'eau (utilisation en priorité des cuves de récupération d'eau de pluie, alerter directement les services de la mairie en cas de fuite constatée sur un robinet, etc...)
- rappel les jardins familiaux sont concernés par les arrêts préfectoraux de restriction des consommations d'eau et nous nous devons d'être exemplaires
- Installation de cuves de réserves d'eau seront installées le 9/03 aux jardins de l'hirondelle
- rappel que les cotisations sont définies selon la taille des parcelles

➤ **Pour le budget 2019**

- reconduction des mêmes montants de cotisations
- raccordement des cabanons de l'hirondelle à des cuves de récupération d'eau : opération le 9 Mars de 9H00 à 12H00
- Toutes les bonnes volontés sont attendues
- achat d'une grelinette pour chaque cabanon collectif

➤ **Vote du budget : les jardiniers sont tous d'accord**

➤ **Questions / Réponses de jardiniers**

***Peut-on rajouter des cuves ch. Pierre Clément ?***

↳ réponse : par expérience il y en a 2 raccordées à Saint Saëns sur le même chaineau et la deuxième n'est jamais pleine !

***Tout ce qui ne peut être transportable est acheté par l'association***, le reste est à charge des jardiniers

***Pour les outils à renouveler***, faire remonter l'info !

***Projet d'étude / des compteurs individuels*** comme à Paris

↳ \_coûteux mais pourquoi pas, nécessite une étude. Cela pourrait responsabiliser les jardiniers .

***Demande de benne pour jardins de l'hirondelle***

↳ demande peut être faite

## 9 STATUTS JURIDIQUES DE L'ASSOCIATION

- Modification des statuts juridiques (article-7)

L'association est dirigée par un conseil administratif d'au moins cinq membres est au plus de douze membres élus pour une période de deux ans par l'assemblée générale. Le résultat est tel que prioritairement un représentant par site est élu.

Mr Gérard Deffontaines démissionnaire est remplacé par Melle Hautcolas (site jardins de l'hirondelle)

Actuellement, l'association est ainsi composée :

- Mr Wyndaele: **Président**
- Mme Trombert: **Vice-présidente**
- Mme Martin: **Vice-présidente**
- Mr Blondeau: **Trésorier**
- Mme Bonnier: **Secrétaire**
- Mr Vieira: **Membre actif**
- Mr Ruano: **Membre actif**
- Mme Deforge: **Membre actif**
- Mr Delmotte: **Membre actif**
- Mr Fralonardo: **Membre actif**
- Melle Hautcolas : **Membre actif**
- Mr Bahri Benali : **Membre actif**

Sachant que la décision de modification a été adoptée en assemblée générale, à la majorité des voix des membres présents et représentés. L'association est tenue de déclarer ces modifications statutaires au greffe des associations dans les 3 mois.

## 10 SORTIES ET ANIMATIONS

- 3,9 ou 10 Mars : chantier de plantation d'arbres fruitiers à Loisons sous Lens (bénévoles)
- 4/05 trocs de graines à la médiathèque de Marcq en baroeul
- 8/06 sortie safranée à Ennetières en Weppes
- 15/06 BBQ au jardin de l'hirondelle
- 22/06 sortie à Rosalys à Heuvelland
- 6/07 Sortie à Biotifooof à la Bassée
- 1/09 portes ouvertes aux jardins des fraternités Ouvrières à Aalbek en Belgique
- Sep-Octobre : sortie champignons = pique-nique ou resto
- Concours de la plus belle parcelle de l'année

Autour du pot de l'amitié et dans un esprit de convivialité l'assemblée générale se termine, il est presque 18H00